

## **ANNEXE 5**

### **Plan des abords du projet**

**(extrait cartographique du PLU de Saint-Etienne-de-Tinée)**

**PROJET DE MODIFICATION N°1  
DU  
PLAN LOCAL D'URBANISME****3.a**Plan de zonage n°1  
Ensemble de la Commune

1:20 000

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 5 octobre 2007

Approbation de la modification simplifiée n°1 par délibération du Conseil Municipal du 29 décembre 2009

Approbation de la modification simplifiée n°2 par délibération du Conseil Municipal du 20 mai 2011

**Légende**

- Limite de zone et de secteur
  - Espace boisé classé
  - Emplacement réservé
  - Emplacement réservé pour mixité sociale
  - Zones Non Aedificandi
  - Secteur plan de masse
  - Patrimoine bâti intéressant à préserver
  - Emprise de Non Altius Tolendi
  - Marge de recul
  - Pistes cyclables existantes
  - Limite du parc national du Mercantour
- Plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain approuvé le 13 juin 2012 (délimités rapportés à titre indicatif, se reporter au document lui-même pour disposer des limites opposables).
- Zones de risques naturels : Modérés
  - Zones de risques naturels : Elevés

